



TI RACH

TI RACH KA KOUPE GRO BWA

JUIN 2011

N°4

BULLETIN
MUNICIPAL DE

MONTSINERY TONNEGRANDE

Risquetout - P.7 - 10



Le Natur'Eau-Pass - P.17



Le parc animalier - P.12



DOSSIER
SPECIAL CULTURE

SOMMAIRE

Bilan

Le demi bilan du Maire

3-6

Dossier spécial culture

La commémoration
du cimetière Risquetout

7-10

Loisirs et découvertes

Le Natur'Eau-pass
Le Parc animalier

11-12

Brèves

Deux mémoires de la commune

13

Entreprise

La SOLAM, entreprise «citoyenne»

14

Vie des associations

Activités vacances
pour les jeunes, programme

15



TI RACH

BULLETIN MUNICIPAL N°4

Responsable de la publication :
Patrick LECANTE

Agence de communication :
Elipub

Imprimerie :
CCPR imprimerie

Tirage :
2000 exemplaires

Dépot légal :
Parution trimestrielle



BILAN

MONTSINERY-TONNEGRANDE



Mes chers administrés,

Gâce au soutien massif que vous nous avez apporté lors des dernières élections municipales, nous avons au lendemain de notre victoire mis en place un conseil municipal motivé par les perspectives de développement que nous proposons dans un programme pertinent qui avait au préalable fait l'objet de votre aval.

Aujourd'hui nous devons vous rendre compte des innovations, des actions et des projets sur lesquels nous travaillons depuis 2008.

Pour rappel, 3 domaines de compétences et 38 mesures constituaient le programme électoral de l'année 2008.

Tournée résolument vers l'Avenir, notre commune de Montsinéry-Tonnégrande a depuis, changé peu à peu de visage.

Des aménagements, des constructions nouvelles ont vu le jour, des projets structurants pour notre commune sont en cours d'exécution, quand d'autres sont d'ores et déjà en instruction.

Des travaux d'achèvement s'opèrent et progressivement nous avançons dans notre démarche de développement durable pour Montsinéry-Tonnégrande.

Le respect des priorités, une qualité de collaboration de la part des effectifs municipaux nous permettent d'avancer en toute confiance et en toute pertinence.

Vous servir et vous satisfaire sont nos principaux objectifs. Vous apporter une qualité de vie en matière environ-

nementale, sociale, économique et culturelle est un chantier permanent que nous avons lancé, prenant en compte vos attentes, vos aspirations, vos besoins.

Pour rester fidèle au programme de développement que nous vous proposons et pour vous permettre d'être mieux informés sur la mise en œuvre de nos projets et de nos ouvrages, je vous adresse à toutes et à tous ce mi-bilan, expression de notre politique de développement communal, secteur par secteur, thème par thème.

Avant d'entrer dans l'énumération des actions importantes menées au cours de ces trois dernières années, j'insisterai sur la présente année 2011, année-charnière qui voit de nombreux regards se tourner vers notre commune.

Montsinéry-Tonnégrande, deux mois après l'inauguration en novembre 2010 de son site internet, a reçu le label «*Ville internet 2011*».

Montsinéry-Tonnégrande participe à la programmation nationale «*2011, Année des Outre-mer*», une occasion sans pareille pour attirer et faire découvrir notre commune, son histoire, son passé. Notre commune renferme un patrimoine culturel et naturel qui fait la beauté de cette partie de la Guyane.

Il nous fallait réfléchir à un programme de préservation, d'aménagement et de réhabilitation de sites comme celui du cimetière de Risquetout afin d'en faciliter l'accès et de promouvoir la connaissance de l'histoire de la com-

mune. Nous avons donc jeté les bases d'un écomusée qui rassemblera en réseau une série de sites et vestiges et valorisera les éléments de découverte culturelle et naturelle.

Des aménagements sont en cours de réalisation sur le site de Risquetout : construction d'une case d'esclave, carrés de plantations jadis cultivées sur l'habitation. Une stèle est aujourd'hui dressée en hommage à nos ancêtres. Risquetout devient un haut lieu de mémoire !

D'autres sites de l'époque coloniale dans notre commune permettent d'écrire l'histoire de nos familles. Une autre commémoration sera organisée en novembre prochain à l'occasion des 80 ans de l'établissement pénitentiaire spécial de crique Anguille, appelé communément «*Bagne des Annamites*». N'oublions pas que des personnes originaires d'Asie ont participé à la construction de notre identité multiculturelle.

Chers administrés, cette entrée en matière nous démontre à quel point le développement touristique et culturel de notre commune doit constituer un des fers de lance de notre économie et de notre devenir.

Le renforcement de l'offre touristique, le soutien aux associations de la commune et la diversification des produits de découverte entre fleuve et terre, l'aménagement des berges dans les deux bourgs et l'embellissement général de la commune sont autant d'actions sur lesquelles nous reviendrons dans la restitution de ce mi-bilan que je vous destine.

BILAN

MONTSINERY-TONNEGRANDE

«Réflexions, Actions, Innovations»

Domaine I :

1 - L'éducation

L'éducation est l'un des secteurs sur lequel l'accent a été mis dès 2008 ; il nous paraissait fondamental, en effet, d'apporter aux jeunes un véritable accès au savoir et à la connaissance.

La construction du groupe scolaire de Tonnégrande permet de scolariser les enfants au plus près de leurs familles. La capacité d'accueil est pour l'heure de quatre classes maternelles et élémentaires. Le programme de construction est prévu en deux phases ; la seconde phase portera la capacité d'accueil à douze classes.

L'organisation du transport scolaire avec le concours du service des transports du Conseil général est opérationnelle.

Les lignes 7 (Montsinéry/Macouria) et 8 (Montsinéry/Tonnégrande/Matoury) du «TIG», un temps en fonction, sont interrompues. De nouvelles discussions devront être ouvertes avec l'autorité organisatrice du transport interurbain et le Conseil général.

2 - La culture

Les équipements structurants tels que la maison des associations, la médiathèque, la maison de quartier à Montsinéry sont soit réalisés soit en cours de réalisation.

Les activités culturelles dans la commune sont de plus en plus fréquentes grâce au concours des associations.



Le mémorial dédié aux anciens esclaves et habitants de «Moun Taise» est en cours de montage, et l'église de Montsinéry, notre seul «monument historique», est réhabilitée depuis 2008.

3 - Les sports

La création de la base nautique de Montsinéry nous a permis depuis 2009 de mettre en œuvre la pratique des sports nautiques.



La poursuite des aménagements du stade municipal et du plateau omnisports vont permettre aux écoliers, jeunes et adultes de pratiquer les disciplines sportives qu'il nous faut développer.

A ce jour, la couverture du plateau sportif est en projet. Quant aux vestiaires, ils ont été remis à neuf.

4 - Les loisirs

En ce qui concerne les loisirs et divertissements, Montsinéry-Tonnégrande n'est pas en reste :

- course de pirogues traditionnelles, organisée avec les différentes administrations de l'Etat
- organisation de la journée du crabe à Tonnégrande
- organisation de soirées de contes et légendes de Guyane
- organisation du carnaval avec le comité de Montsinéry-Tonnégrande et la Fédération régionale des festivals et carnivals de Guyane.

Autant d'activités qui permettent un meilleur rayonnement de la qualité de vie, une donnée essentielle du processus de développement durable.

Toutes ces manifestations sont coordonnées par le Point d'informations touristiques mis en place par la municipalité.

COMMUNE DE MI-BILAN 200

La réhabilitation de nos sites permet aujourd'hui d'augmenter notre potentiel d'accueil et de découvertes. La mise en place d'activités de pleine nature est en cours et son développement dépend de l'implication des administrés, de nos associations et de nos professionnels.

Le programme de la fête communale 2010 a démontré une large adhésion des habitants de la commune et des structures associatives, occasion de vous inciter à une participation active.

Domaine II

1 - Aménagements

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Montsinéry-Tonnégrande a été approuvé par délibération du conseil municipal le 19 décembre 2008.

Le conseil municipal a fixé les principaux axes du développement de la commune pour les vingt prochaines années. Ce plan détermine les orientations en matière d'utilisation des sols, définit les règles de construction et donne les grandes orientations en matière de logement.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) formule les prévisions à moyen terme en matière d'aménagements, de constructions et d'évolutions.

J'en veux pour exemple Tonnégrande qui vit l'heure de son extension. L'aménagement d'une lagune est appelée à faciliter son déploiement. Ce projet prévoit



l'aménagement de parcelles destinées à la vente avec pour objectif la requalification du bourg et la création de nouveaux espaces de vie.

Ces opérations ont été confiées à un aménageur pour répondre à des priorités,

MONTSINERY-TONNEGRANDE

2008-2011 DU MAIRE ET DE L'EQUIPE MUNICIPALE

telles que l'installation des familles originaires de la commune et l'accueil de jeunes couples venant du centre littoral. Autre chantier en cours de réalisation à Tonnégrande, la cale inclinée du bourg, qui doit assurer aux embarcations de tourisme et de loisirs une mise à l'eau plus confortable. **Elle sera achevée courant 2011.** La cale de Petit-Cayenne est pour l'heure à l'étude.

La réalisation d'une zone d'activité économique à Quesnel a fait l'objet d'une consultation publique et d'une révision simplifiée du PLU et de ses incidences. L'enquête publique s'est déroulée du 5 juillet au 6 août 2010. Cette démarche participative et citoyenne permet aujourd'hui une optimisation de la politique de développement et d'aménagement de notre commune.

La finalisation du réseau collectif de traitement des eaux usées dans le bourg de Montsinéry et son programme de raccordement des habitations à la lagune ont bien démarré. Dix foyers ont bénéficié d'aide et d'assistance ; le lancement de cette opération est donc effectif.

2 - Environnement

L'embellissement des bourgs et de la place de l'église de Montsinéry, la création d'une véritable place publique autour du carbet communal sont des actions que nous poursuivons. Il en va de même pour le programme de modernisation de l'éclairage public. En outre, des travaux de réhabilitation de la mairie ont été validés.



Autre projet d'aménagement validé par le conseil municipal, la réhabilitation de la **crique Patate** se déclinant comme suit :

- création d'une voie d'accès et d'une aire de stationnement de 200 places

- aménagement d'un chemin piétonnier et réalisation d'un carbet d'accueil et d'information destiné aux visiteurs

- aménagement de douches et de toilettes sur site

- aménagement d'une zone de baignade et de canoë-kayak

- création de carbets de couchage et de pique-nique.

Ce projet permettra de faire de la crique Patate le lieu de baignade de l'île de Cayenne.

L'aménagement des berges de Montsinéry est un important projet qui se chiffre à 2,5 millions d'euros répartis sur trois ans. Ce programme connaît un bon déroulement.

Sur le plan de la gestion des ordures ménagères, des déchets et des encombrants, nous avons finalisé une convention prévoyant le transfert des compétences au profit de la Communauté des Communes du Centre Littoral (3CL).

3 - Logement : une avancée significative !

29 janvier 2011 est une date importante pour Montsinéry-Tonnégrande, c'est celle du lancement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Montsinéry qui comportera 700 logements et de nombreux équipements.

Lors de ce lancement, neuf familles se sont vues remettre les clés d'une «*maison Ibis*». Ces neuf maisons se situent à l'entrée du bourg de Montsinéry. Il s'agit du début d'un large programme d'implantation de logements s'inscrivant dans le cadre de la ZAC. Les logements libres à venir permettront l'accès à la propriété. L'aménagement de terrains pour recevoir les logements sociaux et libres dont certains seraient aussi destinés à ce programme d'accession à la propriété est en pleine instruction.

A Tonnégrande, un programme de 18 logements locatifs sociaux a démarré. Il s'agit de logements individuels groupés, de type maisons jumelées, qui comprennent 6 logements T3, 4 logements T4 et 8 logements T5 en R+1.

L'aménagement de 16 parcelles de 660 m² à 1050 m² à viabiliser est une autre opportunité d'accès à la propriété.

La création d'un lotissement-jardin à Tonnégrande comportant des maisons individuelles et une salle polyvalente est également à l'étude.

A Montsinéry, 38 logements locatifs sociaux sont en cours de réalisation. Leur livraison est prévue pour 2012.



La programmation de l'amélioration de l'habitat en partenariat avec le PACT de Guyane se décline progressivement avec les propriétaires de maisons dans nos deux bourgs. Cette programmation s'inscrit dans une volonté de reconquête des centres-bourgs et de requalification des «*dents creuses*».

4 - Infrastructures

Le futur atelier municipal de Montsinéry-Tonnégrande sera implanté en face du complexe sportif de la commune ; la réalisation de cet ouvrage est en cours d'instruction.

Les berges, notamment celles situées face à la place des fêtes, sont maintenant équipées de bancs, plantations de palmiers et bénéficient d'un éclairage à énergie photovoltaïque, autrement dit à énergie renouvelable.

Nous travaillons également à améliorer la qualité des pistes et développer les voies d'accès de nos quartiers. Ces opérations de réfection et de renforcement sont tout à fait nécessaires. Outre les pistes de Risquetout-Est et Ouest, celles de Quesnel-Est et de Banane seront concernées par des travaux de réfection.

Le haut débit numérique est disponible à Montsinéry et à Tonnégrande, même si l'essentiel reste à faire avec l'opérateur traditionnel France-Télécom-Orange que nous avons relancé à plusieurs reprises sur les lacunes et insuffisances du réseau.

BILAN

MONTSINÉRY-TONNÉGRANDE

Domaine III

1 - Emploi : Espoir et détermination

Le développement d'actions initiatrices d'insertion et d'emplois-formations, fait l'objet de toutes nos attentions.

L'organisation d'un forum de rencontres et d'échanges favorisant la communication entre entreprises et jeunes demandeurs d'emplois est une bonne initiative. Elle va conduire à une meilleure identification des réseaux, des offres et des demandes.

Un partenariat actif et permanent avec les acteurs économiques du pays doit être maintenu. Nous poursuivons cette démarche avec cœur, compte tenu de la situation grandissante du chômage en Guyane. Avec le concours de la mission locale et des entreprises de la place, ce forum devra permettre à nos jeunes de mettre le cap sur la formation professionnelle et l'emploi.

Sur le plan préventif et sécuritaire, le conseil municipal a validé la création de trois postes d'agents de surveillance de la voie publique. Leur mission est la sécurisation des écoliers aux abords des bâtiments et des passages piétons et la prévention des dérives dues à la petite délinquance.



Après un partenariat très actif en 2009 avec le PLIE du Conseil Général qui a permis la mise en place de trois chantiers d'insertions (ACI) dans les domaines du tourisme, de l'agroalimentaire et de l'ostréiculture, deux associations locales se sont vues confier pour 2011 la réalisation de chantiers d'insertion. L'association Horizon Insertion s'occupe du chantier d'insertion «Tourisme», tandis que Guyane Evabio (Etude et valorisation de la biodiversité), en lien avec l'Université des Antilles et de la Guyane, travaille au développement de l'ostréiculture.

2 - Activités économiques : de nouvelles pistes se dessinent

La municipalité entend créer un réseau de prestataires et de professionnels multi-secteurs et identifier par le biais des organismes consulaires (Chambre des métiers, Chambre de commerce et d'industrie de la Guyane) des entreprises qui répondraient aux demandes et exigences des marchés publics locaux, ceux de la commune en particulier.

Les opérations publiques de réhabilitation, d'aménagement et de construction doivent être réalisées par des prestataires prioritairement locaux, enregistrés auprès des organismes consulaires ou des prestataires issus de centres de formation.

Bel exemple de notions de partage, où l'activité est redistribuée, la richesse partagée.

Les pistes de développement touristique, création d'activités avec le Zoo de Guyane, promotion et valorisation de sites comme la crique Patate, sont en voie de concrétisation.

Nous travaillons à la création d'un marché rural à Tonnégrande et à celle d'un marché des producteurs, générateur d'activités et d'animation pour le bourg de Montsinéry.

Dans le même temps, le soutien à la filière de production d'énergies renouvelables fait de Montsinéry-Tonnégrande la première ville «Ecodom» de Guyane.

2 - Les activités sociales et sanitaires

Les besoins sont grandissants en matière d'aides et de services à la personne. Qu'il s'agisse de la petite enfance ou des séniors, des aménagements s'imposent, notamment pour faciliter l'accès des handicapés aux structures publiques, accueillir nos enfants en crèche, développer les activités pour les aînés au sein de structures associatives adaptées.

Notre équipe municipale au moyen de ses délégations assure depuis trois ans le suivi et la gestion des actions de développement déterminantes pour l'évolution structurelle de Montsinéry-Tonnégrande.

La démographie grandissante, les besoins en logement, l'aménagement de nos infrastructures, la modernisation de nos équipements, notre mission globale de service public font l'objet de nos préoccupations au quotidien.

Vous nous avez confié une mission importante, celle de faire de notre commune un lieu de vie et de développement pour le bien-être de toutes et de tous. Nous nous y attachons en toute sérénité et poursuivons cet imposant chantier avec votre confiance.

TI RACH KA KOUPE GRO BWA
(T.R.K.G.B.)

Votre dévoué,
Patrick Lecante

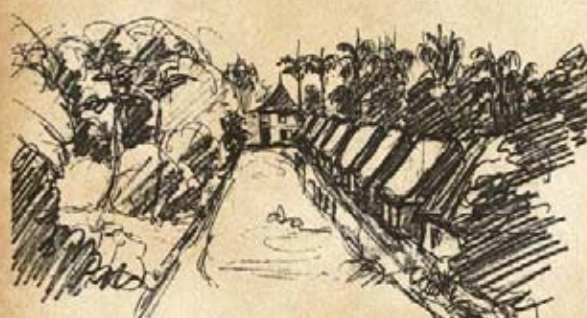
Maire de Montsinéry-Tonnégrande

Le dossier spécial culture :

La commémoration du cimetière Risquetout



«Risquetout» sur les traces du passé



Carte à l'échelle de 1:100000, Risquetout, 2001 du Ministère.

Montsinéry-Tonnégrande, commune rurale de Guyane, renferme, un riche patrimoine culturel qui aujourd'hui refait surface..., celui, notamment, d'une époque où les quartiers coloniaux de Montsinéry et Tonnégrande étaient couverts d'habitations dirigées par des maîtres et travaillées par des esclaves.

De hameaux en habitations, à la recherche de souvenirs égarés, la commune commence à se réapproprier ce patrimoine.

Autour de Montsinéry-Tonnégrande existent plusieurs secteurs ou hameaux comme Château d'Eau, La Carapa, Quesnel, Champs-Virgile, Kalani, Deux-Flots, Garin, Banane, Le Galion et Risquetout, du nom d'une ancienne habitation, dont le propriétaire au moment de l'abolition de l'esclavage s'appelait Emmanuel Mallet.

C'est ce dernier qui, en juillet 1848, vend au profit de l'administration coloniale, pour 8000 francs, une partie de son terrain bâti pour l'implantation d'un bourg. L'acte de vente dressé par Maître Condéry, notaire à Cayenne, est signé le 07 juillet 1848.



A Risquetout, un cimetière commun au quartier de Montsinéry, puis communal, est aménagé à partir de 1849 et sert jusqu'en 1900, soit un demi-siècle. Peut-être, ce cimetière communal faisait-il suite au même emplacement, mais sans qu'on en ait de preuve, de cimetière pour les esclaves avant le décret d'abolition de l'esclavage.

Rappelons que ce décret date du 27 avril 1848 et est promulgué le 10 juin suivant en Guyane avec effet deux mois plus tard, soit le 10 août 1848.

Alors que chaque quartier de la colonie se prépare à l'échéance en organisant le recensement de tous les esclaves qui vont être libérés, habitation par habitation : on dresse sur des registres matricules la liste des nouveaux libres auxquels on attribue un patronyme.

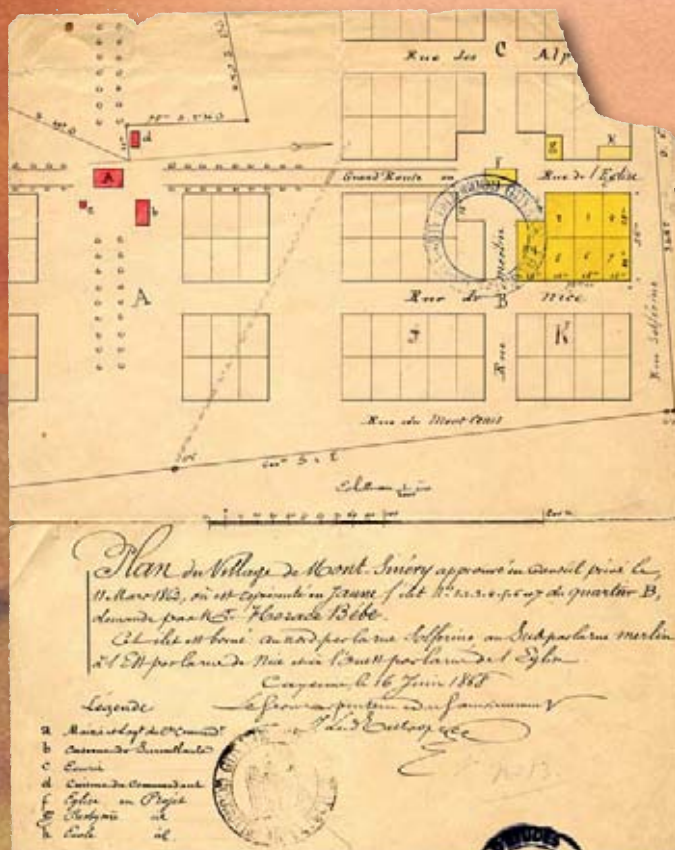
Certains quartiers se préparent également en organisant ce qu'on appelle aujourd'hui les services publics. Montsinéry et Tonnégrande deviendront alors des quartiers de plein exercice. Leur état civil date de 1824 et ne possèdent ni bourg ni église paroissiale.

Les premières habitations furent pourtant établies dans ces secteurs, rattachés tantôt à l'île de Cayenne tantôt à Roura ou Macouria, dès la fin du XVIIIe siècle.

DOSSIER SPECIAL CULTURE

Voici l'objet de la vente du 07 juillet 1848 entre Mallet et l'administration :

quatre parcelles de terrain dépendant de l'habitation dite Risquetout, sise en cette colonie, quartier du Mont-Sinéry, ensemble les divers bâtiments, chapelle, ornements d'église et choses généralement quelconques qui se trouvent ci-après désignés, à savoir un morceau dudit terrain ayant trois ares quatre-vingt-dix-sept centiares de superficie, sur lequel se trouvent édifiés :



1) Une maison composée de deux pièces au rez-de-chaussée et de deux pièces à l'étage, servant en ce moment d'hôpital, un bâtiment servant de poulailler, désigné au dit plan sous le numéro treize et une case à nègre, désignée au plan sous le numéro six.

Ces terrains et bâtiments au nombre de trois, ainsi vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent et se trouvent décrits et désignés au plan qui sera enregistré en même temps que ces présentes, auxquelles il demeure annexé aux fins voulues, après avoir été signé.

2) une autre parcelle du dit terrain, désigné au dit plan sous les lettres ABCD, ayant six ares quarante-cinq centiares de superficie et sur lequel l'administration s'interdit le droit d'élever des constructions, en observant que sur ce morceau de terre aussi vendu, il existe en ce moment une case à cas-saves qui reste la propriété du vendeur, mais qui sera par lui et à ses frais immédiatement enlevée ;

3) une troisième parcelle du terrain dont s'agit désignée au plan sous la lettre A, ayant une superficie de vingt-un ares quatre-vingt-un centiares, sur laquelle il existe un bâtiment

servant de chapelle, désigné au dit plan sous le numéro cinq, également vendu par ces présentes, ainsi que l'autel dressé dans l'intérieur de cette chapelle, ensemble tous les accessoires d'église en dépendant, notamment un christ en argent massif et divers tableaux, tel que le tout se poursuit et comporte aujourd'hui, sans exception ni réserve, à l'exception de deux cases à plantons et une case à nègre, édifiées sur ce dernier morceau de terrain qui restent et demeurent la propriété du vendeur, à la charge expresse et de rigueur qu'il les enlèvera et démolira immédiatement à ses frais ;

4) enfin une quatrième parcelle de terrain, désigné et limité au plan sous les lettres CDE, ayant une superficie de deux ares dix centiares, devant servir de jardin ».

Le quartier de Montsinéry est érigé en paroisse le 16 janvier 1849. L'abbé Jean-Baptiste Dussolier, premier desservant, prend possession de sa paroisse le 30 janvier. Aussitôt les ornements liturgiques sont bénis avec la permission du préfet apostolique qui vient lui-même bénir l'église le 09 mars suivant.



Le 22 juillet, la cloche de l'église est bénie ; les époux Mallet en sont les parrain et marraine. Le cimetière de Risquetout est béni, quant à lui, par le curé délégué à cet effet le 07 septembre 1849.

La chapelle de Montsinéry, trop petite, sera agrandie quelques années plus tard grâce aux aumônes montant à 2500 francs (dont 300 francs du commissaire commandant Mallet, 100 francs du préfet apostolique, 400 francs du curé de la paroisse). La cloche moyenne donnée par M. Raphaël Corriau et Madame Thérèse Custol, sera bénie par le curé délégué à cet effet le 11 octobre 1868 sous le nom de Marie-Thérèse Raphaël, noms des donateurs (Elle pèse 48 kg et a coûté 280 francs).

En 1850, l'administration coloniale négocie avec les propriétaires des habitations L'Union (famille Lalanne) et Risquetout (famille Mallet) afin d'acheter une nouvelle parcelle de terrain nécessaire à l'installation d'une école rurale.

Voici les motivations du gouverneur, formulées en séance de son conseil privé du 21 août 1850.

«Monsieur le Gouverneur explique que sa pensée était de placer aux portes mêmes de Cayenne deux écoles qui formeraient une sorte de barrière contre la tendance de la population des campagnes à venir en ville.

A Montsinéry, ainsi que vient de l'établir Monsieur Philippon, on offre un terrain et des bâtiments très convenables pour une installation de cette nature. Il eût été à désirer que l'administration eût également trouvé un emplacement et une maison dans le quartier de Macouria, mais il faudrait y bâtir, ce qui l'y entraînerait dans des dépenses considérables qu'il ne serait pas opportun de faire en ce moment. Dans la période de transition où nous sommes, où rien n'est assis sur le sol colonial, où le mouvement de rénovation qui s'accomplit peut déplacer en peu de temps les groupes épars de la population, il n'y a pour Monsieur le Gouverneur que des mesures transitoires à prendre ; nous ne pouvons pas, comme dans un état de société normal, faire fond sur le lendemain.



Il existe entre les institutions d'un pays et la distribution de la population à la surface un rapport qui, à la Guyane, est détruit : c'est ce qui en grande partie fait le mal de la situation. L'esclavage a disparu, mais le sol est resté tel qu'il était sous ce régime. Comment constituer la société moderne avec une France du Moyen Age ? Comme faire pénétrer l'instruction et la moralisation dans toutes les fractions de cette population de 20000 âmes, disséminée sur 300 lieues carrées de terrain par groupes, attachés à de grandes habitations isolées les unes des autres ? Il faudrait donc que la distribution du sol fût renouvelée, que des centres de population se formassent d'abord aux environs de Cayenne. L'établissement

d'une école à Montsinéry, et plus tard dans les quartiers les plus voisins de la ville, pourra contribuer à la formation de ces centres de population, mais ce n'est là qu'une pierre d'attente pour le régime nouveau qui doit nécessairement s'établir dans ce pays par la suite et en modifier profondément la constitution».

Les négociations aboutissent avec la famille Lalanne dont le terrain bâti est préféré à celui de Risquetout, même si, du coup, l'église s'en trouve un peu éloignée (500 m). L'acte de vente est signé en l'étude de Maître Condéry à Cayenne le 28 janvier 1851.

En cette fin de XIXe siècle, le bourg de Montsinéry situé alors à Risquetout (église, cimetière, école) et Lembert (mairie) est transféré de l'avis unanime de la population sur un terrain détaché par J. Viriot de son habitation Beurivage. Pour toute démarche, les habitants de la commune qui ne vivaient pas à proximité du bourg devaient parcourir, en effet,

plusieurs kilomètres depuis le dégrad pour atteindre la mairie, l'église ou le cimetière. La situation des habitants de Risquetout et Lembert était tout aussi contraignante pour gagner la rivière.

Le transfert du bourg démarre en 1892 grâce à la main d'œuvre pénale. Les infrastructures publiques sont démontées et les matériaux (bois et briques) sont réutilisés au nouvel emplacement.

Le plan directeur du nouveau bourg approuvé par le conseil municipal dans sa séance du 1er novembre 1899 présidé par le maire Belle-Etoile l'est également par le gouverneur en son conseil privé le 30 janvier 1900.

La nouvelle église paroissiale, Marie-Immaculée, est bénie le 23 novembre 1901 en présence du père Marius Pignol, préfet apostolique de Guyane, des pères Lamothe, curé de Roura, Teyssède, curé de Rémire, et Fabre, curé de Montsinéry.

Le cimetière communal de Risquetout est désaffecté vers 1900, au moment où le nouveau, situé derrière l'église Marie-Immaculée, prend le relais.

De mémoire d'habitant, le cimetière de Risquetout abandonné pour les inhumations demeure plus ou moins entretenu par les villageois, notamment à l'occasion de la fête des morts, jusque dans les années 1950-1960.

Deux documents rappellent que dans les premières années suivant l'abolition de l'esclavage, les propriétaires et régisseurs d'habitation n'étaient pas enterrés avec le commun de la population. Cette pratique était systématique avant 1848. Les livres enterrés dans le cimetière paroissial ne côtoyaient pas les morts esclaves, enterrés le plus souvent dans les cimetières aménagés sur les habitations comme ce fût le cas pour l'habitation Risquetout.



DOSSIER SPECIAL CULTURE

Montsinéry n'étant pas une paroisse avant 1849, il n'y avait pas d'église et de cimetière paroissial, les propriétaires et régisseurs étaient donc enterrés dans un lieu particulier de l'habitation ou dans un autre quartier, Cayenne, le plus souvent.

On peut citer les exemples antérieurs et postérieurs à 1848 suivants :

- les époux Thoulouse, fondateurs de l'habitation Risquetout, inhumés dans leur chapelle privée, ancêtre de l'église Saint-Jean-Baptiste, dont seules les plaques funéraires sont aujourd'hui à l'entrée de l'église Marie-Immaculée (1830-1835). Les vestiges de l'ancienne église St-Jean-Baptiste se trouvent sous la bretelle de Montsinéry au niveau de son intersection avec le CD5.

- Jean Lambert, propriétaire de l'habitation L'Union, décédé à Cayenne (1827), dont le tombeau est visible au sommet d'une colline sur un terrain privé.

- Emmanuel Mallet, propriétaire de l'habitation Risquetout (1860), dont le tombeau détruit lors de l'aménagement du CD5, se trouvait à proximité du cimetière de Risquetout en bordure du chemin public.

Les tombeaux de ces propriétaires, tous apparentés, furent construits sur des points visibles (sommet de colline, bord de chemin public) avec les mêmes matériaux : briques, plaque inscrite ressemblant à du marbre, croix en bois ou pierre.

On citera, enfin, le tombeau de Joseph Got, régisseur de l'habitation Le Mont-Saint-Jacques, qui demeure encore sur un terrain privé en bordure du CD5 : le toponyme «Tombe Got» utilisé sur la carte IGN au 1/25000e de Montsinéry rappelle la présence du vestige.

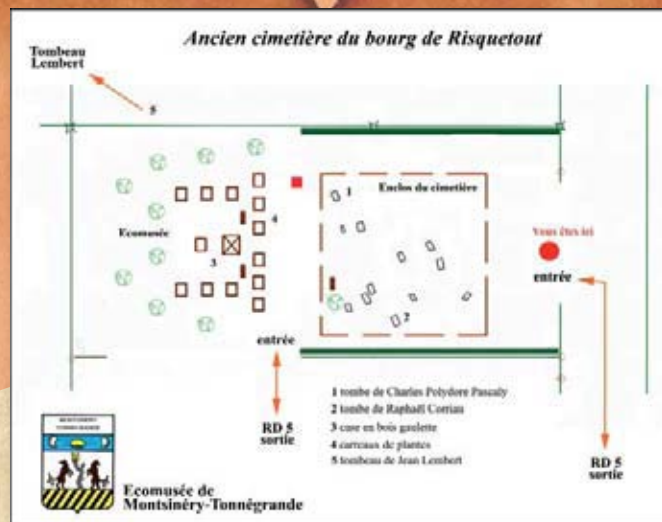
Aujourd'hui, deux tombes sont actuellement parfaitement individualisées dans le cimetière de Risquetout, celles de Charles Polydore Pascaly et de Raphaël Corriau, anciens esclaves libérés le 10 août 1848.

Le cimetière de Risquetout n'est signalé qu'une seule fois sur le plan cadastral et dans le procès-verbal d'arpentage que



Louvrier Saint-Mary, arpenteur du gouvernement, a dressés en décembre 1851 et janvier 1852.

Des siècles de vie, de labeur ont vu des femmes et des hommes occuper ces lieux dits et travailler la terre qu'ils ont rejointe dans un dernier voyage vers un hameau et une habitation appelé « Risquetout », leur dernière demeure.



Dans ce cimetière, hommes, femmes, citoyens et anciens esclaves occupent le même espace, sans différences, unis dans la mort, un lieu de recueillement qui interpelle et qui appelle à la curiosité et au questionnement.

Ce cimetière, inscrit depuis mai 2011 à la carte archéologique nationale comme site archéologique culturel, va servir de base à la préservation et à la valorisation du patrimoine communal et devenir un lieu de mémoire et d'histoire pour celles et ceux qui sont en quête de découverte et de savoir sur l'histoire de nos ancêtres.

Risquetout est un haut lieu du souvenir et nous rappelle un passé douloureux, sensible, un cimetière discret où l'on se rendra pour un hommage dédié à ceux qui y reposent à tout jamais.

Soucieux de garder un témoignage de l'histoire de Risquetout dans son environnement et de le proposer aux gens de la commune et aux visiteurs, la commune a souhaité réaliser des aménagements respectueux de cet ancien lieu de culte : des carrés de plantations (roucou, « épicerie », café, etc.), une case symbolique en gaulettes, donnant l'idée d'une maison d'esclave, des panneaux explicatifs, une exposition permanente et temporaire d'objets d'antan lointain, une exposition virtuelle sur le site internet de la mairie et d'autres aménagements encore, visent à préserver la mémoire d'un lieu où la vie et la mort se côtoyaient.

A Risquetout, là où le temps s'arrête, le souvenir demeure.



LOISIRS ET DÉCOUVERTES

NATUR'EAU PASS



Le NATUR'EAU-PASS

Montsinéry-Tonnégrande

A l'heure de son développement Touristique

Entre fleuve et Terre, la faune et la flore Montsinérienne sont de véritables musts en terme de visites, de découvertes, elles font le charme de Montsinéry-Tonnégrande, une commune qui vit à l'heure de son développement durable et touristique.

Créée depuis l'année 2009, quasiment en même temps que la base nautique de Montsinéry-Tonnégrande, la **société Fluviale et Maritime Guyanaise** a mis en place une série de produits de découvertes touristiques valorisant ainsi des lieux de visites, qui vont du Parc animalier, à une visite guidée du bourg de la commune jusqu'à la visite des berges et des criques existantes, comme celle de Mapérido, voire l'îlet Cupidon, un îlet de légende qui vous sera conté lors de votre prochaine visite fluviale de Montsinéry-Tonnégrande.

Une embarcation baptisée l'Ibis de Montsinéry est prévue pour vos promenades d'une heure et demi sur le fleuve et vous conduit à la découverte des écosystèmes de la forêt Guyanaise, du fleuve, de la mangrove, autant de plaisirs auxquels vous pourrez goûter l'instant d'une matinée.

Possibilité de balade de 3 heures sur un layon botanique, une promenade complète à la découverte d'un écosystème unique et de ses variantes surprenantes.

Ces destinations nouvelles constituent le fleuron de la commune de Montsinéry-Tonnégrande !

Ces rendez-vous touristiques uniques et originaux s'adressent à tout public, aussi bien aux touristes, aux habitants de la Guyane et aux structures telles que les comités d'établissement, les associations et les complexes scolaires.

L'Ibis de Montsinéry, confortable, silencieux, sécurisé et couvert, doté d'une capacité de douze places, vous offre une belle balade sur le fleuve, une découverte de la crique du petit Mapérido et de sa mangrove, de l'îlet Cupidon, lieux de légendes révélés au grand jour.

Grande innovation touristique !

Le circuit peut se faire au départ de la base nautique ou du parc animalier, voire du bourg de la commune. Rendez-vous 9H - 11H - 14H - 16H à LA BASE NAUTIQUE TROPIC LOISIRS.

Une formule tarifaire très attractive associant trois offres, la balade entre terre et eau sur l'Ibis, une visite guidée du bourg et la visite du parc animalier.

Le «*Natur'eau-pass*», (pass donnant droit à ces balades), ne coûte que 34 euros, un demi-tarif est prévu pour les enfants de moins de douze ans.

Un voyage au fil du fleuve, découvrez toutes les facettes de Montsinéry-Tonnégrande !

Des packs d'une heure trente si vous le désirez sont disponibles et peuvent vous conduire sur des lieux de pêche des huîtres de palétuviers, des crabes célèbres de mangrove chassés par les chiens crabiers de la commune et qui font la réputation culinaire de cette belle commune.

Les produits de découverte, peuvent s'étaler sur des tranches horaires d'une heure trente !

Autre pôle de vente et de réservation : le site internet de «*Couleurs Amazone*», un service en ligne réservé à tous.

Ne pas négliger la souplesse d'utilisation du Natur'eau-pass, il peut être segmenté par jour et par horaire selon votre choix, vous gardez ainsi la possibilité d'organiser ou de différer votre balade selon vos désirs.

Pour la restauration, à découvrir le restaurant du Parc animalier, celui de la base nautique, mais aussi des autres restaurants traditionnels de Montsinéry-Tonnégrande.

La visite guidée de la commune vous informera sur l'histoire des plantations, des événements du XIX^e siècle, de l'abolition de l'esclavage et de l'affranchissement des esclaves, devenus pour certains, régisseurs !

Allez, plus d'hésitations rendez-vous à Montsinéry-Tonnégrande la destination de vos loisirs !



«Natur'eau-pass» par le parc zoologique de Guyane !

Après ou avant la découverte du fleuve de Montsinéry et de ses séduisantes criques, vous pénétrez dans un univers magique et surprenant !

Imaginez un parc animalier logeant 450 animaux composé de plus de soixante dix espèces !

L'aventure commence entre faune et flore où toute la biodiversité Guyanaise est concentrée et présentée aux touristes de passage, aux écoles qui sont reçues en grand nombre, aux associations, aux personnes âgées et handicapées.

Concernant ce public, le Zoo de Guyane a adapté ses parcours.

Le parc animalier, propose aussi la découverte de la flore Guyanaise à travers une visite de la canopée, que vous apprécierez sous un angle différent puisque cette visite est en accès libre en hauteur.

Entre serre tropicale et vivariums, vous voyagez de parc zoologique à parc botanique sur 2,5 km par tous temps avec des parcours variant de 1 h 30 à 2 h 30 voire 3 h selon le choix des visiteurs. Une balade audio guidée avec des panneaux d'informations complétant vos connaissances sur cette biodiversité surprenante.

Produits et destinations touristiques en «ré'zoo»

Trois opérateurs touristiques ont organisé une action commune afin de développer à moindre coût, un panel d'activités, tout cela, pour le plaisir des touristes et des visiteurs.

- Avec l'IBIS de Montsinéry, vous découvrirez les écosystèmes aquatiques de la région.

- La base Tropic Loisirs quant à elle, propose, des moments uniques, ludiques, un réel programme de détente incitatif à la découverte de criques, de la faune et la flore aquatique.

• Le Zoo de Guyane en 2012 ...

Un programme d'échanges avec d'autres parcs zoologiques européens et russes est prévu. De nouvelles espèces viendront enrichir les cheptels du Zoo de Guyane. Nos futurs investissements concerneront les apports d'espèces nouvelles pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Le parc animalier ou Zoo de Guyane est aujourd'hui référencé dans le circuit des associations des zoos de France, d'Europe, d'Amérique du sud.

Le Zoo de Guyane fait partie de l'association Française des parcs zoologiques. Ces échanges sont importants et permettent d'accéder à de meilleures connaissances techniques, zoologiques et pédagogiques.

Olivier BONGARD est le Directeur vétérinaire du Zoo de Guyane.

Allo bobo z'animaux !

Autre domaine de compétence du Zoo de Guyane, l'activité de soins vétérinaires.

Depuis 2009 des animaux sauvages nécessitant des soins sont accueillis dans une structure différente, pourrait-on dire une «clinique pour animaux sauvages».

Cette activité parallèle est une autre façon de développer la sensibilisation à la biodiversité, aux écosystèmes et l'éducation à la préservation de notre environnement.

ZOO'O TOP ET NOUVEAUTES !

En 2010, plus de 40 000 visiteurs ont côtoyé le Zoo de Guyane. Des aménagements ont été réalisés sur la canopée, avec un parcours en accès libre sans harnais, mais avec une sécurité passive, le filet ! A vous de tenter !

Des apports nouveaux d'animaux ont été récemment opérés. Deux chats marguay dernièrement arrivés de métropole seront présentés au public prochainement.

De même, des singes hurleurs seront installés dans leur nouvel espace pour le plaisir des yeux et des oreilles.

Autre nouveauté, l'aménagement d'une structure pour des «Saïmiris».

Tous les ingrédients sont réunis pour vous faire vivre un Natur'eau-pass à trois vitesses, des découvertes de qualité, mettant en valeur notre faune, notre flore, notre biodiversité.

A découvrir aussi le restaurant Ti Punch, une boutique multicolore de souvenirs et de cadeaux.

Vous êtes les bienvenus !

Tarifs pour visite du zoo uniquement :
15€50/adulte - 9€30/enfant de -12 ans
Tarifs de groupe possible, entrée prépayée, comité d'entreprise aussi. Possibilité d'organiser des séminaires, des événements familiaux etc.

Contacts : 0594 31 73 06

Brèves Brèves Brèves Brèves

Deux mémoires de la commune

Ovilia BOURDON, un des «poto mitan» de Tonnégrande !

Elle est de tous les conseils municipaux de sa commune !

Ovilia BOURDON née MANDE est originaire de Saint Georges de l'Oyapock. Mère de 8 enfants, 6 filles et 2 garçons, celle que tout le monde appelle Yayaye cache son jeune âge, ... par coquetterie ; petite indication cependant, sa fille aînée a 62 ans.



Ovilia a découvert Tonnégrande à l'époque où aucune route n'y menait, c'est en canot que l'on venait de Cayenne ou d'ailleurs, jusqu'à cette petite bourgade de quelques âmes, dépourvue d'électricité et d'eau courante. On puisait l'eau dans un puits situé à côté de l'église du bourg.

Elle avait alors 16 ans, elle accompagnait sa maman qui n'était pas non plus de Tonnégrande mais qui s'y rendait régulièrement.

Ovilia se souvient de sa 1ère visite... 2 ou 3 rues, il n'y en avait pas plus, l'une d'elle, la rue principale qui n'avait pas de nom, était bordée d'une multitude d'orangers chargés de fruits plus flamboyants les uns que les autres. Ce jour-là pourtant, le tonnerre grondait comme il se doit à «TONNEGRANDE» qui doit son nom à cette fréquente et impressionnante particularité climatique.

Quelques maisonnettes ça et là, appartenaient aux familles MONTET, LANCET, BICHONNET (les plus grandes familles de Tonnégrande de l'époque). L'école donnait sur la rivière, les classes étaient au rez-de-chaussée, elles accueillaient une vingtaine d'enfants.

A l'étage, étaient les chambres, une pièce pour les garçons, une autre pour les filles, une troisième pour la gardienne ou la surveillante. Les classes étaient mixtes, l'institutrice qui ne résidait pas à Tonnégrande, y accostait le lundi matin en canot, et repartait à Cayenne tous les samedis. Nous sommes en 1946.

Lors des fêtes communales, nous

raconte Ovilia, ce sont les habitants qui mettaient la main à la poche pour accueillir les visiteurs. Une fête communale animée au son de l'harmonica on dansait la «contredanse», *«Tonnégrande n'était pas riche, ce n'était pas Cayenne qui était une commune plus importante, avec plus de moyens, la population s'amusait au son de l'harmonica et du violon»* lache Olivia dans un éclat de rire.

Aussi loin qu'elle se souviennent, tout semble lier Ovilia BOURDON, cette originaire de Saint-Georges de l'Oyapock, à Tonnégrande. Pur hasard ou coïncidence sa dernière année d'école à Saint-Georges, son instituteur, Edouard CAMAN est originaire de Tonnégrande !

A 17 ans, son certificat d'étude en poche, Ovilia se fixe à Cayenne avec sa mère.

Cette femme de caractère travaillera durant de longues années à la crèche de Becker. L'amour des enfants, elle en témoigne, huit enfants à la maison et combien d'autres à la crèche comblera sa vie professionnelle ! Aujourd'hui les petits et arrière petits enfants prennent le relais.

Selon les souvenirs d'Ovilia ce serait dans les années 1966, 1967

que la commune aurait été alimentée en électricité par un groupe électrogène qui démarrait à 18 h et fonctionnait jusqu'à minuit. Ce n'est que dans les années 1972 que la commune sera électrifiée 24 h sur 24.

Des années plus tard, Monsieur BOURDON, époux d'Ovilia, docker à la retraite, installe définitivement sa famille à Tonnégrande. Les premières années, elle y vient le samedi puisqu'elle ne travaille pas à la crèche ce jour-là. Elle s'occupe du restaurant qu'elle ouvre en janvier 1978, Le Makoupi, le deuxième restaurant de la commune, le premier appartenant à M. Lancet.

Ovilia aime le commerce, il commence à y avoir du monde ça bouge à Tonnégrande ! Les clients affluent de partout, de Saint-Laurent du Maroni, de Kourou la ville spatiale, de Cayenne. Ce temps-là est bel et bien révolu (elle le dit avec une certaine nostalgie), le restaurant, toujours en service n'ouvre plus que très rarement, sur commande, l'activité se concentrant davantage sur Montsinéry.

La commune est réputée depuis toujours pour ses huîtres, on en mange bien sûr au Makoupi mais dans les mois qui ne comportent pas de « r » comme le rappelle le plus sérieusement du monde Ovilia donc, mai, juin, juillet et août, sans oublier les crabes, dont les coquilles de crabes farcis, font parties des spécialités gastronomiques de Tonnégrande.

Sur la rivalité entre Montsinéry et Tonnégrande, la Dame se contente de reprendre une expression que sa mère réservait à cette dualité : *«Moun Monsiné Tonégran gen oun ti kochon ka nouri, yé pa savé ki jou yé ké tchwé l'»*.

Ovilia BOURDON est depuis toujours une fervente adepte de la vie politique guyanaise. Elle se sent concernée par l'avenir de sa commune, son grand souhait demeure que les Tonnégrois et Montsinériens reviennent vivre chez eux pour redonner vie à la commune et contribuer au développement de cette belle région de Guyane ! Aussi bien à Tonnégrande qu'à Montsinéry !

La réhabilitation de l'ancien cimetière communal, un Sénior de Montsinéry-Tonnégrande témoigne.



Alidor MAYEN, bon pied bon œil, impressionne par sa vivacité d'esprit et une incroyable mémoire.

Quelle mémoire... Des années d'histoire dans une tête bien faite.

Alidor MAYEN a aussi le verbe facile, tant mieux pour l'Histoire !

Cet aîné de la commune de Montsinéry-Tonnégrande a connu l'ancien cimetière communal alors qu'il était encore entretenu, dans les années 1960, à la Toussaint, par les habitants de la commune. Adultes et enfants respectaient la coutume religieuse et s'attelaient à cette occasion à nettoyer et embellir ce lieu chargé d'histoire.

Alidor MAYEN était un de ces enfants. Il nous confie que certaines années, un prêtre faisait la célébration à l'église du bourg puis la bénédiction des tombes au cimetière.

Ce cimetière a été le 1er cimetière de la commune, il a vu le jour sur une partie de l'habitation Risquetout, une ancienne exploitation d'esclaves. Il a été en service au tout début de la période post-esclavagiste, entre 1849 et 1900.

Descendant des familles OYACK et REGINA, Alidor MAYEN fait partie de ces descendants d'esclaves héritiers des terres de René Louis THOULOUSE, à qui l'habitation Risquetout avait appartenu.

Cet ancien est heureux de voir la municipalité réhabiliter les lieux de mémoire, même si d'autres vestiges ont disparu à jamais notamment lors des travaux de la route départementale.

Cet homme a le respect de la transmission de ses connaissances. C'est avec passion qu'il vous guide sur des lieux de mémoire et vous fait découvrir les vestiges d'une période chargée d'histoire.

La SOLAM, entreprise «citoyenne»



La SOLAM, UN DES FLEURONS DE NOTRE PRODUCTION LOCALE «A sa nou gen !!!»

Le consommateur guyanais peut s'enorgueillir de manger et boire des yaourts, des flans, des confitures, des piments, des jus, des punchs, des sirops... «made in Guyane».

Bernard BOULLANGER, ses entreprises, SOLAM et Délices de Guyane signent plus de 300 références sur le marché de la consommation locale.

La SOLAM, Société Laitière de Macouria a vu le jour en 2003 à la Carapa entre Montsinéry et Macouria, avec une cinquantaine de produits, elle en propose aujourd'hui près de 200. Selon Bernard BOULLANGER, son Directeur général, une usine en France fait une vingtaine de références mais dans des proportions 100 fois plus importantes, le marché à satisfaire étant beaucoup plus important. A titre d'exemple, l'usine YOPLAIT du MANS fait en 2 jours et demi ce que la SOLAM produit en un an. Qu'à cela ne tienne, la SOLAM a su s'adapter au marché guyanais et rentabiliser sa production.

La réflexion de la Direction, l'étude de la complexité du marché, la créativité des équipes et la volonté de gagner des parts de marché, permettent aujourd'hui de faire prospérer cette industrie, en diversifiant ses produits !

Face à la petitesse du marché guyanais, ne pouvant produire de grandes quantités d'un même article, elle multiplie les produits et les parfums pour le plus grand bonheur gustatif des consommateurs :

yaourts, spécialités fromagères et desserts lactés «Layo» et «Yoplait» ainsi que les jus frais, boissons et nectars «Caresse Guyanaise».

Et l'entreprise n'est pas au bout de ses innovations, pour preuve, la sortie début juin 2011 du «Layo mixé», un yaourt brassé aromatisé avec des parfums locaux, on le dit déjà excellent !



La matière première des produits de la SOLAM n'est pas exclusivement locale, elle vient aussi d'Europe, du Brésil et des Antilles.

La SOLAM privilégie l'embauche locale, elle compte une quarantaine d'employés directs qu'elle forme régulièrement et elle génère deux fois ce nombre en emplois indirects. Une flotte de 12 camions



frigorifiques assure en temps et en heure les livraisons dans la quasi-totalité de la Guyane. Pour les communes les plus éloignées nous livrons dans des glaciers frigorifiques via Air Guyane pour Maripasoula et via des pirogues pour Camopi.

Novembre 2010 fait date dans son histoire, la Société Laitière de Macouria obtient la certification ISO 22000, c'est la garantie de la sécurité alimentaire de ses produits. La SOLAM est la première industrie agro-alimentaire de la zone Antilles-Guyane à obtenir cette certification, un gage de rigueur dans le souci permanent de satisfaire le client.

Si la SOLAM produit à l'année 1500 tonnes, elle aimerait en faire plus et elle en a les moyens car les enjeux sont clairs, il lui faut améliorer sa rentabilité pour pouvoir continuer à offrir à la population guyanaise des prix de plus en plus attractifs et développer la consommation de produits laitiers en Guyane qui est environ trois fois inférieure à celle de la Métropole et des Antilles.

La SOLAM, ENTREPRISE CITOYENNE, participe activement à la vie associative guyanaise ! Elle y tient ! L'entreprise a à cœur d'accompagner les associations, les sportifs, les artistes, les écoles...

Alors ouvrez l'œil,
«Yoplait Guyane, a nou ki fèl»,
«Caresse guyanaise, a sa nou lé !!!»,
«Layo, mo kontan to»,
sont des logos que vous retrouverez dans divers contextes de la vie guyanaise !



VIE DES ASSOCIATIONS

Deux associations majeures occupent une place importante dans le paysage culturel de Montsinéry-Tonnégrande

Pagra et Moun Taïse associées toutes deux pour la mise en place et la réalisation d'animations et de journées thématiques, notamment dans l'activité culturelle (folklore, vannerie etc.) et la promotion culinaire où plats et douceurs locales, font le bonheur des gourmets.

A signaler que la Présidente de l'association Pagra, c'est vu décernée le 3^e prix du bouillon d'awara national, à l'awara d'or 2011. Une fierté partagée dans la commune puisque, **Montsinéry-Tonnégrande a côtoyé la troisième marche du podium lors de cette manifestation et c'est la célèbre Madame Liliane Dauphin**, présidente de l'association Pagra, qui a défendu les couleurs de son équipe.

L'association Pagra s'adresse aux seniors de la commune, cette association de type loi 1901 a, entre autre, pour vocation la transmission du savoir aux jeunes, elle favorise l'échange entre les générations.

Des ateliers de vannerie, atelier de confection de coiffes que cette association anime, sont autant d'activités qui font la richesse culturelle de Montsinéry-Tonnégrande.

La présidente de Pagra des seniors de Montsinéry-Tonnégrande est conseillère municipale et a en charge la délégation des personnes âgées, mission quelle assure avec brio.

Pagra participe chaque année à la semaine bleue d'octobre, manifestation dédiée à nos Aînés !

Des sorties sont organisées pour les Séniors, balades en commune, visite du Surinam, séances théâtrales, découvertes, autant de pôles d'attractions qui font la joie de nos aînés.

Moun Taïse quant à elle, aussi active, est une association gardienne des valeurs musicales traditionnelles et chorégraphiques, réunissant bien souvent les membres des deux associations. Elle propose, des ateliers de danse, et durant les vacances, diverses animations aux jeunes de la commune, ainsi que des activités sportives, des sorties ludiques et pédagogiques.

Un bel exemple intergénérationnel !

Ce bel exemple de collaboration entre ces deux associations permet d'accroître le développement culturel, sportif, voire même, pédagogique de cette commune **EN DEVENIR !**

A rappeler l'origine du nom de Montsinéry-Tonnégrande.

Auparavant TAÏSE était le nom de la commune de Montsinéry. Quant à Tonnégrande elle vient de l'expression, «TONNERRE GRONDE» d'où Tonnégrande. Aujourd'hui la réunion de ces deux appellations est devenue «MONTSINERY-TONNEGRANDE». Cette commune abritant plus de 2200 âmes.



ENTRE JEUNES EN VACANCES

Vacances sportives pour nos Juniors de 6 à 11 ans, organisées dans un esprit d'enrichissement culturel, c'est aussi l'occasion de se rencontrer, de partager, de discuter et d'apprendre à se connaître.

Un échange sportif et culturel !

20 Juillet : sur le plateau omnisport de la commune de Montsinéry, 50 Jeunes seront accueillis par le service culturel de la mairie de Montsinéry. Une rencontre intercommunale avec les jeunes de Rémire-Montjoly, une journée prévue dans une ambiance festive et conviviale.

21 Juillet : c'est au tour de la mairie de Rémire-Montjoly de recevoir les jeunes de Montsinéry-Tonnégrande. Une matinée cinéma est programmée à l'auditorium de la mairie.

Il est prévu de renouveler ce planning de détente les 9 et 10 août prochains.



PROGRAMME

Numéros utiles

MAIRIE DE MONTSINERY.....

12, rue du Gouverneur général Félix Éboué
97356 MONTSINERY-TONNEGRANDE
Tél. : 05 94 31 39 41 - Fax : 05 94 30 08 11
mail : mairie.montsinery@wanadoo.fr

Secrétariat général :
mairie.montsinery-secretariat@orange.fr
Etat civil :
mairie.montsinery-etatcivil@orange.fr
Service culturel :
marie.montsinery-ser.culturel@orange.fr

ANNEXE MAIRIE DE TONNEGRANDE.....

Avenue Quentin Bichonnet
97356 MONTSINERY-TONNEGRANDE
Tél. : 05 94 31 89 27 - Fax : 05 94 37 84 53
mail : mairie.montsinery-annexe@orange.fr

SÉCURITÉ PUBLIQUE.....

Gendarmerie de Macouria
Tél. : 05 94 38 88 68

Police Municipale
Tél. : 05 94 31 87 88

Centre d'incendie et de secours de Macouria : 18

SANTÉ SOCIALE.....

Centre de santé de Montsinery-Tonnegrande
Tél. : 05 94 37 90 79

Assistante Sociale
Tél. : 05 94 35 74 03 - Fax : 05 94 30 08 67

